

## Prises en charge des addictions - DESU

### Présentation de la formation

Depuis quelques années, l'addiction esquisse un paradigme émergent. Cette notion permet de regrouper des troubles pathologiques parfois très différents sur le plan clinique : alcoolisme, toxicomanie, dépendance médicamenteuse, anorexie mentale, boulimie, achats compulsifs, dépendance sexuelle, jeu pathologique, tabagisme, tentatives de suicide à répétition, dépendance à un travail, à une secte, au sport, etc. Les addictions apparaissent comme un élément caractéristique de notre humanité. La connaissance des processus addictifs, qu'ils soient normaux ou pathologiques, est donc indispensable pour les travailleurs sociaux et les cliniciens.

Le [DESU](#) Addictions offre ainsi un enseignement approfondi, qui alterne apports théoriques et exemples concrets d'intervention, sur la clinique des dépendances, les dispositifs spécialisés, le cadre juridique et les démarches de prévention et de réduction des risques. La formation s'attache en particulier à la méthodologie et aux pratiques actuelles en intégrant les dimensions réflexives, critiques et déontologiques indispensables à un exercice de qualité dans des contextes variés.

### Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront acquis :

- le savoir théorique et les compétences pratiques permettant d'appréhender la problématique des addictions sous ses différents aspects (théorique, clinique, juridique) ;
- une meilleure connaissance des dispositifs existant dans le cadre des soins et de la prévention, facilitant notamment le dialogue entre professionnels des différents secteurs.

Les principales conduites addictives seront étudiées : toxicomanies, alcoolisme, tabagisme, dépendances sans produit (affectives, sexuelles, au jeu, au travail, au sport, à internet).

### Publics concernés

- Tout professionnel confronté à des sujets dépendants : médecins, psychologues, éducateurs, assistants sociaux, infirmiers, policiers, juristes, etc.,

- Toute personne dont le projet de formation comprend, à terme, un exercice auprès de personnes dépendantes.

## Critères d'admission

L'admission à cette formation se réalise :

- soit sur titre (diplôme Bac + 3, Licence délivrée par une université française ou titre équivalent) et sur justification d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les domaines éducatif, sanitaire ou social ;
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la [VAPP](#) (décret de 85) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions pré-citées, après exposé de leurs motivations, centres d'intérêt, expériences, et étude de la cohérence de leur projet professionnel (remplir le dossier [VAPP](#) si nécessaire).

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature, puis entretien avec un ou plusieurs membre(s) de l'équipe pédagogique.

## Débouchés professionnels

- Spécialisation dans le champ des dépendances et étayage de la pratique professionnelle,
- Intégration aux équipes de CSST, CSAPA, services d'addictologie, centres de cure et de post-cure, etc.

## Informations Générales

- **Durée : 318 heures (45 jours), dont 171 h. de cours (24 j.) et 147 h. (21 j.) de stage pratique.**
- **Lieu de formation : Paris 8è**
- **Tarif : 3200 euros (+ 250 euros de frais de dossier [VAPP](#) le cas échéant)**
- **Informations : 0 820 20 51 00 ou [info-sfp@univ-paris8.fr](mailto:info-sfp@univ-paris8.fr)**
- **Dates : du 8 mars 2010 au 9 février 2011**

**Action de formation inscrite dans le partenariat du Fongecif Ile-de-France dans le respect de critères qualité**

## Calendrier

La formation a lieu 2 jours par mois, les lundi et mardi.

- lundi 8 et mardi 9 mars 2010
- lundi 29 et mardi 30 mars 2010
- lundi 26 et mardi 27 avril 2010
- lundi 17 et mardi 18 mai 2010
- lundi 7 et mardi 8 juin 2010

- lundi 28 et mardi 29 juin 2010
- lundi 13 et mardi 14 septembre 2010
- lundi 25 et mardi 26 octobre 2010
- lundi 29 et mardi 30 novembre 2010
- lundi 13 et mardi 14 décembre 2010

**Soutenance des mémoires : lundi 7 et mardi 8 février 2011**

**Examens écrits : mercredi 9 février 2011**

## **Contenu de la formation**

### **Module 1 &ndash; Présentation du champ [14 h]**

- Le concept d'addiction,
- Epidémiologie,
- Pluridisciplinarité des addictions,
- Soins et représentations de la toxicomanie.

### **Module 2 &ndash; Les substances psycho-actives et leur mode d'action [10,5 h]**

- Les différentes drogues, les dérivés du cannabis, les opiacés, la cocaïne et le crack, l'ecstasy, les hallucinogènes, l'alcool, le tabac,
- Comorbidité et addictions.

### **Module 3 &ndash; La clinique des addictions [28 h]**

- L'approche psychanalytique des addictions,
- L'approche cognitivo-comportementale,
- L'approche systémique,
- L'approche transculturelle,
- Addiction et neurosciences,
- Addictions et secret,

- Adolescence et prise de risque.

#### **Module 4 &ndash; Les différents types d'addictions [28 h]**

- Consommations festives,
- Les addictions sans drogue,
- Cyberaddiction et autres nouvelles addictions,
- Le jeu pathologique,
- Dépendances affectives et sexuelles,
- Eléments de tabacologie,
- L'addiction au sport,
- Alcoolisme au féminin.

#### **Module 5 &ndash; Les contextes d'intervention [28 h]**

- Histoire des institutions,
- Les conduites des groupes d'auto-support,
- Les groupes néphalistes,
- La prévention et la réduction des risques,
- Le travail du psychologue en milieu carcéral,
- L'accompagnement du sevrage en alcool-dépendance,
- Les traitements de substitution,
- VIH et toxicomanie.

#### **Module 6 &ndash; Droit et addictions [24,5 h]**

- Principes généraux du Droit, appréhension par le monde judiciaire des toxicomanies et du toxicomane, politique pénale (Loi de 1970), rôle des parquets, vision du siège ;
- Normes juridiques applicables : Directives européennes, instruments et acteurs de la politique de santé au travail en France ;
- Toxicomanie et famille : interactions des intervenants, justice-santé-soins, secret professionnel ;
- Addictions en entreprise : rôles de la DRH, de l'addictologue, des IRP, du CHSCT, du Médecin du Travail ;
- Le gendarme face aux addictions ;

- Addictions en prison : surveiller, punir ? ;
- Le Juge d'Application des Peines ;
- Cadre juridique de la prévention des risques : DU , PPR, etc.

### **Module 7 &ndash; Méthodologie du mémoire professionnel [24 h]**

Le mémoire professionnel est une production théorico-clinique individuelle (40 p., hors annexes et bibliographie), respectant les normes scientifiques universitaires et les règles déontologiques de la prise en charge des personnes en difficulté. Il est soutenu devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et d'un praticien du champ des addictions.

L'encadrement du mémoire est assuré par un tuteur méthodologique, dans le cadre de 6 séminaires de méthodologie universitaire du mémoire professionnel (définition du sujet du mémoire, élaboration d'une méthodologie, recherche de références bibliographiques en bibliothèque et sur internet, articulation clinique et théorie, aide au travail d'écriture). 3 heures de tutorat individuel complètent l'intégration des acquis et l'accompagnement.

### **Validation et bilan de la formation [14 h]**

#### **Stage pratique [147 h]**

Les stagiaires doivent effectuer un stage pratique d'une durée minimale de 147 heures (21 jours) dans un CSST, un CSAPA, un service d'addictologie, un centre de cure, un centre de post-cure, etc. Ce stage pratique est encadré par un référent professionnel, membre de l'équipe pédagogique du [DESU](#), et par un maître de stage exerçant sur le lieu du stage.

## **Méthodes pédagogiques**

- Alternance de cours théoriques, méthodologiques et pratiques,
- Analyse de la pratique professionnelle,
- Stage pratique et mémoire professionnel supervisés en atelier,
- Site web interactif d'appui pédagogique pour la préparation, le suivi et l'approfondissement des sessions présentiels.

## **Validation des enseignements**

- Assiduité aux enseignements, aux ateliers de méthodologie et au stage pratique,
- Contrôles de connaissances (2 épreuves écrites, l'une à mi parcours et l'autre en fin de formation + un travail personnel pour le module Droit),
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

## **Diplôme délivré**

Le diplôme délivré est un diplôme d'études supérieures d'université ([DESU](#)) de niveau baccalauréat + 4, « Prises

en charge des addictions ». Pour une poursuite d'études en diplôme national (Licence ou Master) et l'accès aux concours, se renseigner auprès des instances concernées.

## Equipe pédagogique

### Comité de pilotage

- Nathalie DURIEZ, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie, IED-Université Paris 8,
- Marc LEVIVIER, docteur en Sciences de l'Education, formateur en addictologie et responsable de formations à l'IREMA,
- Philippe ARBOUCH, avocat (Chartres).

### Universitaires

- Nathalie DURIEZ, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie, IED-Université Paris 8,
- Isabelle VARESCON-POUSSON, professeur de psychologie clinique et psychopathologie, Université Paris 5.

### Professionnels (sous réserve)

- Philippe ARBOUCH, avocat (Chartres),
- Christine ASSIE, délégué au Service de Probation et d'Insertion, TGI de Chartres,
- Philippe BATEL, médecin alcoologue, hôpital Beaujon (Clichy),
- François BECK, statisticien, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (Paris),
- Antoine BIOY, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie, Université de Dijon, psychologue à l'Unité Douleur et soins palliatifs de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre,
- Agnès BONNET, maître de conférences en psychologie du sport et de la santé, Université d'Aix-en-Provence,
- Laëtitia BOUCHE-FLORIN, psychologue clinicienne, hôpital Avicenne (Bobigny),
- Jean-Louis CHASSAING, psychanalyste, psychiatre (Clermont-Ferrand),
- Jean-Pierre COUTERON, psychologue clinicien, CEDAT (Mantes-la-Jolie), président de l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie (Paris),
- Jean DUGARIN, psychiatre, Espace Murger, hôpital Fernand Widal (Paris),
- Patrick DUPONT, médecin, hôpital Paul Brousse (Villejuif),
- Bertrand FAUQUENOT, chargé de mission à l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (Paris),

- Violaine GALBERT, thérapeute familiale, Association Française des Centres de Consultations Conjugales (Le Kremlin-Bicêtre),
- Pascal GOLOVINE, psychologue clinicien, Service Médico-Psychologique Régional, maison d'arrêt de Fresnes,
- Groupes néphalistes (Alcooliques Anonymes et Narcotiques Anonymes),
- Pascal HACHET,
- Michel HAUTEFEUILLE, psychiatre, hôpital Marmottan (Paris),
- Serge HEFEZ, thérapeute de couple et de famille, psychiatre, hôpital de La Salpêtrière (Paris),
- François HERVE, psychologue, directeur Aurore 93 (Gagny),
- Céline JOUANNE, psychologue, Centre Emergences (Paris), docteur en psychologie clinique et psychopathologie,
- Xavier LAQUEILLE, psychiatre, chef de service centre Moreau de Tours, hôpital Sainte-Anne (Paris),
- Martine LEBRUN, juge d'application des peines, TGI de Chartres,
- William LOWENSTEIN, psychiatre, directeur clinique Montevideo (Boulogne-Billancourt),
- Etienne MATTER, Auto-Support des Usagers de Drogues (Paris),
- Alain MOREL, psychiatre, directeur Le Trait d'Union (Boulogne-Billancourt), secrétaire général de la Fédération Française d'Addictologie,
- Alain RIGAUD, psychiatre, chef de service intersecteur d'alcool EPSD Marne (Reims),
- Lucia ROMO, psychologue, hôpital Louis Mourier (Colombes),
- Elizabeth ROSSE, psychologue, hôpital Marmottan (Paris),
- Cédric THOULON, chargé de mission, Agence en addictologie Restim (Lyon),
- Marc VALLEUR, psychiatre, hôpital Marmottan (Paris),
- Dan VELEA, psychiatre, hôpital Marmottan (Paris),
- Natacha YARKO, médecin alcoologue, centre hospitalier Louis Sevestre (La Membrolle-sur-Choisille).

[Télécharger le dossier de candidature](#)

*Document non contractuel*